

Québec, le 4 juin 2015

PAR COURRIEL

[REDACTED]

Madame [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Objet : Votre demande d'accès aux documents
N/Réf. : 0801-01-2015-058

Madame,

Par la présente, nous accusons réception de votre demande d'accès reçue le 20 mai 2015, laquelle vise à obtenir une copie de la décision rendue le 15 mai 2015 dans le dossier SAE-Q-201489-1405, opposant le Vignoble Carpinteri à la Régie des alcools, des courses et des jeux.

Nous vous informons, après analyse de votre demande en regard de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-21), que le document demandé peut vous être communiqué. Vous trouverez donc ci-joint une copie de la décision.

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Carmelle Beaulieu

Chef du Service des affaires institutionnelles

Substitut de la responsable de l'accès aux documents

des organismes publics et de la protection des renseignements personnels

p. j. Décision